



La génération des baby-boomers pèse sur la croissance démographique à l'horizon 2050

A l'horizon 2050, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population de la région Centre-Val de Loire atteindrait 2 732 300 habitants. Avec l'arrivée aux grands âges des enfants du baby-boom, les séniors seraient de plus en plus nombreux. L'Indre-et-Loire serait le département le plus dynamique alors que les départements du sud de la région continueraient de perdre des habitants. Si le solde apparent des entrées sorties a contribué jusqu'en 1990 pour plus de la moitié à l'augmentation de la population de l'Eure-et-Loir et du Loiret, cette contribution deviendrait quasi nulle sur toute la période projetée. Tous les départements verraient leur solde naturel baisser, tous touchés par le vieillissement et la disparition progressive des générations du baby-boom.

Caroline Chalot

Si les dernières tendances observées en matière de fécondité, de mortalité et de migration se poursuivent, la population du Centre-Val de Loire, comme celle de toutes les régions de France métropolitaine, devrait continuer de croître (*méthodologie*). Cette progression serait de l'ordre de 0,17 % par an entre 2013 et 2050, inférieure à la moyenne nationale (0,3 % par an), et placerait la région au 9^e rang en termes de rythme d'évolution. En 2050, la région compterait 2 732 300 habitants (+ 161 700) et resterait parmi les moins peuplées, juste devant la Corse.

Un rythme de croissance qui marque le pas

À l'image de toutes les régions métropolitaines, le rythme de la croissance démographique continuerait de ralentir. Entre 2000 et 2008, il était de 0,4 % par an et n'était plus que de 0,3 % par an entre 2008 et 2013. Sur la fin de la période envisagée, entre 2040 et 2050, la population de la région n'augmenterait plus que de 0,1 % par an (*figure 1*). La population de la région resterait donc en croissance jusqu'en 2050, contrairement à des régions comme la Normandie et le Grand Est dont la population baîsserait à partir de 2040.

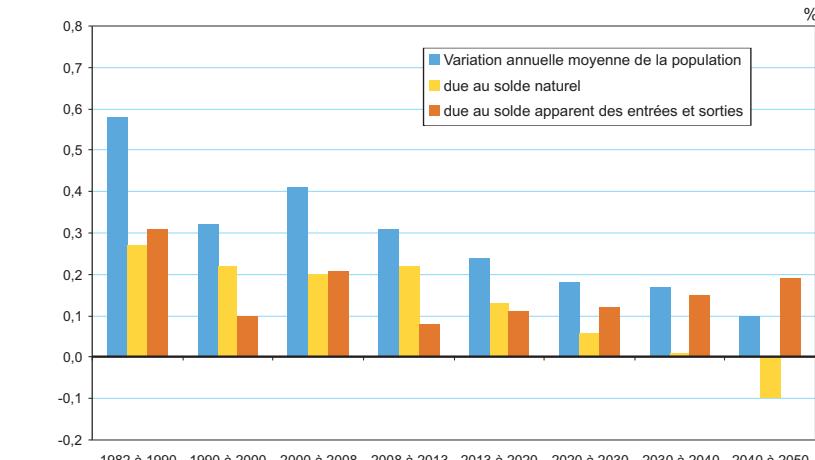
Depuis 1990, le solde naturel (*definitions*) contribuait en grande partie à la croissance démographique de la région (0,22 % par an entre 2008 et 2013). À l'avenir, sa contribution chuterait fortement (0,02 % par an entre 2013 et 2050) et deviendrait négative à partir de 2040 (-0,1 % par an). Ce phénomène s'explique en grande partie par l'arrivée progressive aux âges de plus forte mortalité des générations nombreuses du baby-boom, et par la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

La hausse de la population régionale serait alors surtout portée par le solde apparent des entrées sorties dont la contribution augmenterait, notamment à partir de 2030, pour encore s'intensifier entre 2040 et 2050.

Le sud régional continuerait de perdre des habitants

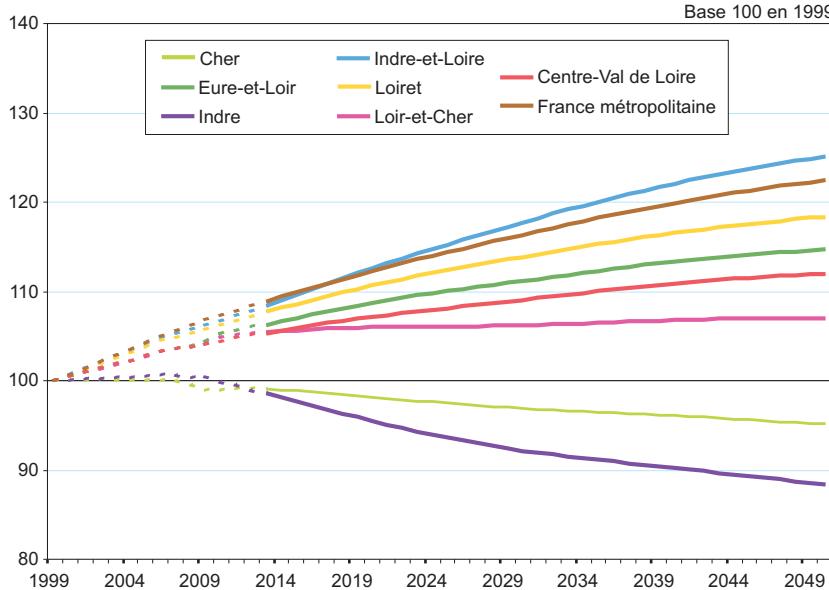
Entre 2013 et 2050, le Cher et l'Indre continueraient de perdre des habitants (*figure 2*).

1 Ralentissement de la croissance de la population en Centre-Val de Loire



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

2 Évolution et projection de la population par département entre 1999 et 2050



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

Dans le Cher, le recul démographique, amorcé dans les années 90 (- 0,25 % en moyenne annuelle), se stabilisera sur la période 2013 - 2050 au niveau observé entre 2008 et 2013 (- 0,10 % par an).

Dans l'Indre, où la population déclinait déjà dans les années 80, la baisse de la population ralentirait après un creux à - 0,46 % par an entre 2013 et 2020, pour s'établir à - 0,20 % par an entre 2040 et 2050. Sur l'ensemble de la période de projection, la population baîsserait donc en moyenne de 0,30 % par an. L'Indre se placerait parmi les cinq départements métropolitains en forte déprise démographique avec les Ardennes (- 0,45 % par an), la Meuse (- 0,39 % par an), les Vosges (- 0,39 % par an) et la Haute-Marne (- 0,28 % par an) (figure 3).

Dans ces deux départements, le déficit naturel n'est pas compensé par l'apport migratoire. Il est directement lié au vieillissement de la population du sud de la région, la part

des personnes âgées de 65 ou plus devant atteindre, en 2050, 34 % pour le Cher et 35 % pour l'Indre.

Une progression démographique très ralenti dans le Loir-et-Cher

La progression de la population du Loir-et-Cher connaît un ralentissement important, dans le prolongement de l'évolution observée depuis 2010, avec une croissance annuelle moyenne de 0,08 % entre 2013 et 2020 qui ne serait plus que de 0,01 % entre 2040 et 2050.

Cette faible dynamique s'expliquerait par une aggravation du déficit naturel, sous l'effet combiné d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès.

Le solde migratoire (*définitions*), après une baisse entre 2013 et 2020, repartirait ensuite à la hausse, permettant de maintenir une légère progression de la population.

La hausse de population portée par l'excédent naturel en Eure-et-Loir et dans le Loiret

La hausse de population du Loiret et de l'Eure-et-Loir devrait être portée uniquement par un solde naturel excédentaire entre 2013 et 2050 (respectivement + 0,26 % et + 0,17 %). Le Loiret serait ainsi le département le plus dynamique de la région en termes d'accroissement naturel (figure 4). Le solde naturel de l'Eure-et-Loir subirait une forte baisse, passant d'une contribution de 0,31 % par an entre 2013 et 2020 à 0,04 % par an entre 2040 et 2050.

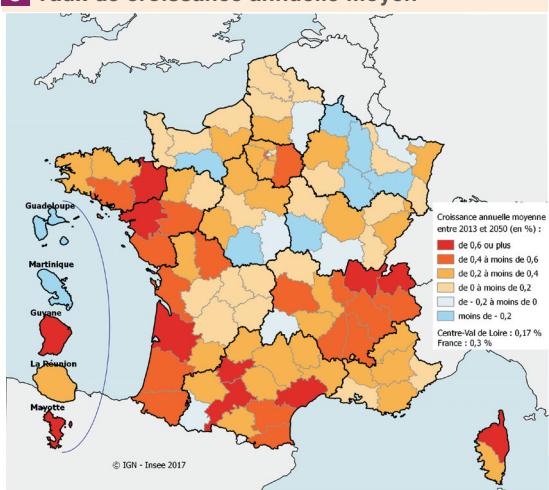
À l'inverse, le solde migratoire serait quasiment nul dans le Loiret (- 0,01 % par an) et en Eure-et-Loir (+ 0,04 % par an) sur l'ensemble de la période.

Déjà faible, voire négatif, depuis les années 90 en Eure-et-Loir, il ne connaît pas de grandes fluctuations sur la période projetée. Les sorties excédentaires du département concerneraient principalement les jeunes de moins de 20 ans (- 18 700) et les personnes âgées de plus de 65 ans (- 8 500). Mais les entrées excédentaires de la classe des 20-64 ans (+ 33 500) devraient compenser les pertes migratoires des autres classes d'âge. Le solde migratoire du Loiret, en baisse continue depuis les années 90 et finalement déficitaire entre 2008 et 2013, le resterait sur la période 2013-2050. Ce déficit serait concentré sur les personnes arrivées à l'âge de la retraite (- 12 500), et les autres classes d'âge ne devraient pas le compenser.

Des excédents naturel et migratoire en Indre-et-Loire

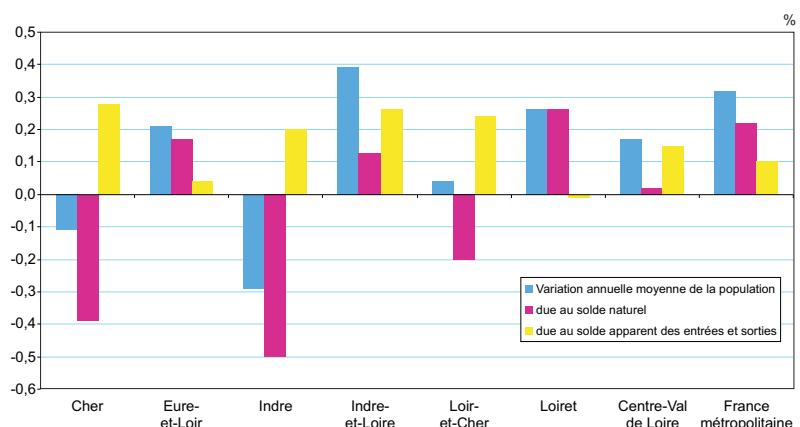
L'Indre-et-Loire serait le département le plus dynamique démographiquement avec une croissance annuelle moyenne de 0,39 % par an sur la période 2013-2050. Ce gain de population (+ 92 400) serait alimenté par des soldes naturel et migratoire positifs.

3 Taux de croissance annuelle moyen



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

4 Des contributions à l'évolution de la population disparates selon les départements (entre 2013 et 2050)



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

Le solde migratoire serait assez peu fluctuant avec une contribution annuelle moyenne de 0,26 %, alors que le solde naturel connaîtrait une baisse assez significative à partir de 2040.

À l'horizon 2050, trois habitants sur dix auraient 65 ans ou plus

Sous l'effet de l'arrivée dans le 3^e âge des baby-boomers et de l'amélioration de l'espérance de vie, la population de la région devrait vieillir, modifiant ainsi profondément la structure d'âge à l'horizon 2050 (*figure 5*).

En 2013, deux habitants sur dix avaient 65 ans ou plus ; ils seraient trois sur dix en 2050. Le Centre-Val de Loire compterait alors 301 600 séniors supplémentaires, soit une hausse moyenne de 1,3 % par an (1,5 % en France métropolitaine). Le rapport entre la population jeune et âgée se creuserait. Il était de 82 séniors pour 100 jeunes en 2013 et serait de 136 séniors pour 100 jeunes en 2050. Il resterait plus élevé qu'à l'échelle nationale où il atteindrait 122 séniors pour 100 jeunes en 2050 (*figure 6*).

En 2050, l'espérance de vie (*définitions*) d'un homme serait de 86 ans et celle d'une femme de 89,5 ans (selon le scénario central). En 2013, elles sont respectivement de 78,1 ans et 84,5 ans.

Si en 2013 un habitant sur dix avait plus de 75 ans, ils seront un sur cinq en 2050 dans le 4^e âge.

Tous les départements concernés par la vieillissement

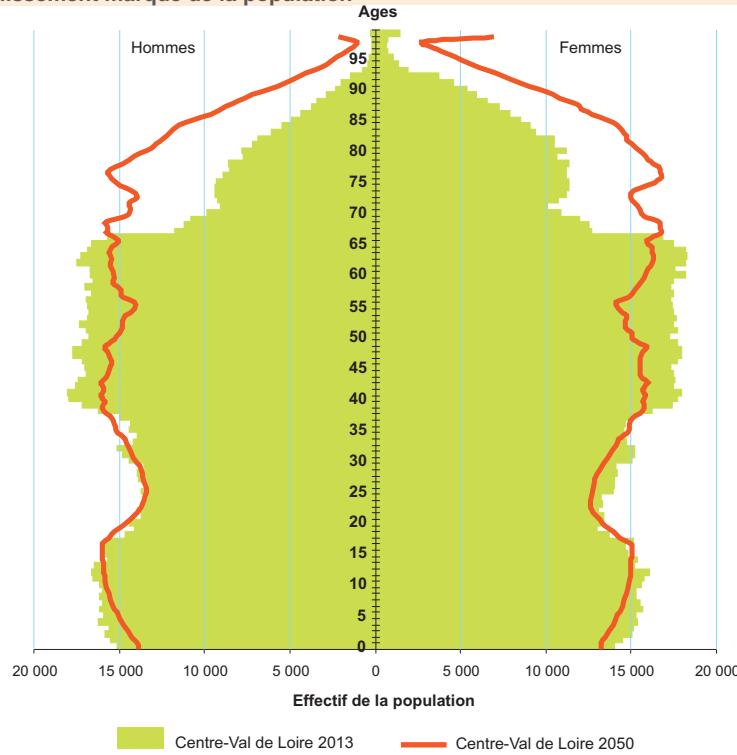
En 2050, tous les département du Centre-Val de Loire devraient compter davantage de personnes de plus de 65 ans que de jeunes âgés de moins de 20 ans. En 2013, les moins de 20 ans étaient encore plus nombreux que les séniors en Eure-et-Loir, en Indre-et-Loire, dans le Loir-et-Cher et dans le Loiret.

Les plus importantes hausses des effectifs de séniors s'observeraient en Eure-et-Loir (+ 57 350), en Indre-et-Loire (+ 79 600) et dans le Loiret (+ 79 700). Ces départements, les plus peuplés de la région, comptent en 2013 une part importante de personnes de 20 à 64 ans. L'augmentation des personnes de plus de 65 ans serait essentiellement due à un vieillissement de cette population, le solde migratoire des séniors étant négatif pour chacun de ces départements sur la période.

Cependant, malgré ces hausses conséquentes, en 2050, c'est dans le Cher, l'Indre et le Loir-et-Cher que la proportion de séniors resterait la plus importante : un tiers des habitants auraient 65 ans ou plus (*figure 7*).

Le rapport entre population âgée et population jeune se creuserait de manière significative, tout particulièrement dans l'Indre où il serait de 189 séniors pour 100 jeunes.

5 Vieillissement marqué de la population



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

6 Évolution par structure d'âge

Année	Population				Indice de vieillissement	
	Ensemble	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1999	2 440 000	611 700	1 397 900	430 300	70	62
2008	2 531 600	609 400	1 451 900	470 300	77	67
2013	2 570 500	616 700	1 446 700	507 100	82	73
2020	2 614 100	611 000	1 417 500	582 500	95	84
2030	2 661 300	605 200	1 388 300	657 900	109	104
2040	2 705 700	599 400	1 359 100	733 300	122	119
2050	2 732 300	593 600	1 329 900	808 700	136	122
Variation totale	161 700	-23 100	-116 800	301 600	///	///
Croissance annuelle moyenne (%)	0,17	-0,10	-0,23	1,27	///	///

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

Note de lecture : En 1999, le Centre-Val de Loire comptait 70 séniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

7 Augmentation forte de la part des plus de 65 ans au détriment des plus jeunes (entre 2013 et 2050)



Note de lecture : en 2050, dans l'Indre, il y aurait 189 séniors pour 100 jeunes, alors qu'en 2013 il y en avait 117.

Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 - Scénario central

Méthodologie

Le modèle Omphale et les scénarios démographiques :

Les projections locales 2013-2050 présentées dans cette étude sont une déclinaison des projections de la population française diffusées par l'Insee en novembre 2016. Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infra nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes au territoire et solde migratoire avec l'étranger).

Ces hypothèses d'évolution, réunies au sein d'un scénario démographique, sont appliquées aux quotients observés sur la zone d'intérêt. Le scénario central, décrit ici, prolonge les tendances observées et repose sur les hypothèses suivantes :

- une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) de 0,04 jusqu'en 2016, puis constant jusqu'en 2050.

- un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance nationale.

- une déclinaison locale du solde migratoire national avec l'étranger.

Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

Ainsi, en 2050, selon le scénario « population haute », qui combine les hypothèses hautes de fécondité, d'espérance de vie et de migration avec l'étranger, la région Centre-Val de Loire compterait 215 500 habitants de plus qu'en 2013.

Selon le scénario « population basse », qui combine les hypothèses basses de fécondité, d'espérance de vie et de migration avec l'étranger, il y aurait 188 400 habitants en moins.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Recul de la population en âge de travailler

Parallèlement, sur l'ensemble de la région, la population âgée de 20 à 64 ans devrait baisser en moyenne de 0,23 % par an d'ici 2050, soit - 116 800 personnes. Ainsi, en 2050, moins d'un habitant sur deux serait en âge d'être actif, contre 56 % en 2013. La diminution du poids de cette population serait observable sur tout le territoire métropolitain, même si, en volume, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes devraient compter davantage de personnes dans cette tranche d'âge en 2050 qu'en 2013. Seul l'Indre-et-Loire connaîtrait une faible augmentation de la population en âge d'activité. Le solde migratoire déficitaire (-23 000) dans cette tranche d'âge serait compensé par le solde naturel excédentaire de la période actuelle.

La baisse observée dans les autres départements varierait de 5 % pour le Loiret à 24 % pour l'Indre, et ce malgré des soldes migratoires excédentaires.

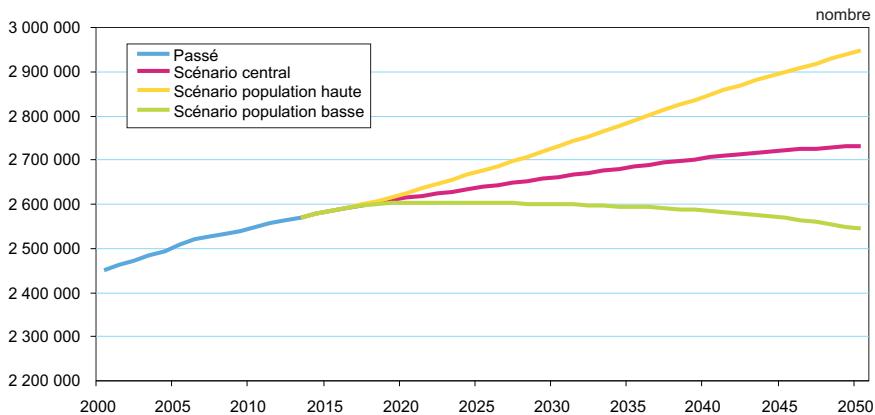
Légère hausse des moins de 20 ans dans le Loiret et l'Indre-et-Loire

Entre 2013 et 2050, seuls les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret connaîtraient une légère hausse du nombre de jeunes, respectivement 4 % et 3 %.

Cette augmentation serait essentiellement due à un apport migratoire important pour l'Indre-et-Loire (+ 84 600), mais aussi à un solde naturel qui resterait positif.

Le Loiret connaîtrait lui aussi un gain migratoire chez les personnes âgées de moins de 20 ans, mais moins important (+ 9 300). Le solde naturel, le plus élevé de la région, expliquerait principalement cette hausse. Le poids des jeunes dans la population totale diminuerait cependant dans tous les départements. ■

8 Évolution passée et projetée selon différents scénarios



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017

Définitions

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Péröt

Chef de projets :
Stéphanie Hérant

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
©Insee 2017

Bibliographie

- Projections de population à l'horizon 2070, *Insee Première* n°1619, novembre 2016
- 21 000 centenaires en 2016 en France, 270 000 en 2070, *Insee Première* n°1620, novembre 2016
- Près de 300 000 habitants de plus en région Centre en 2040, *ICI* n°164, décembre 2010

